

# Venez découvrir le nouveau portail usager urbanisme

**Nouvelle adresse pour vos demandes en ligne d'autorisations d'urbanisme auprès de la commune** : <https://portailusager.sirap.com/> :

- sélectionnez la commune d'Apprieu,
- créez votre compte ou identifiez-vous avec FranceConnect et laissez-vous guider.

Retrouvez le **tableau des dossiers d'urbanisme** déposés en Mairie sur une antériorité de deux

mois à la rubrique  avec une actualisation toutes les 12H :

## La synthèse de la demande évolue et se modernise

Cet écran se divise maintenant en trois volets : le suivi d'instruction, les informations générales et la zone d'échange entre usagers et collectivités.

Le suivi d'instruction permet rapidement et facilement de savoir où en est l'instruction de son dossier.

Les informations générales regroupent tous les éléments constitutifs du dossier (demandeur, pièces initiales, etc.).

La zone d'échange assure le suivi des échanges entre l'utilisateur et la collectivité (messages, documents d'instruction, complétude, arrêté, etc.).

## Dépôt des DOC – DAACT par voie dématérialisée

L'utilisateur peut renseigner le CERFA DOC et/ou DAACT afin de le transmettre.

Pour les DAACT, il est aussi possible de joindre les pièces réglementaires.

## Nouveaux dossiers SVE

Possibilité de déposer des DCC (déclaration de cession d'un fonds de commerce).

Possibilité de déposer des DPC modificatif et des DPA modificatif.